



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 75698

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer signale à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie une demande réitérée de certaines catégories de fonctionnaires, regroupés au sein de mutuelles leur assurant une couverture complémentaire santé. Ils souhaitent que leurs cotisations aux mutuelles de santé puissent être à l'avenir déductibles de leur revenu imposable, qu'ils soient en activité ou à la retraite. Ces fonctionnaires, agents de collectivités ou de services publics, mettent en avant le précédent créé par la loi Madelin pour les artisans, commerçants et professions libérales. Il lui demande en conséquence si une telle mesure de déductibilité ne serait pas de simple justice et s'il l'envisage.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75698

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2160